



Dans le cadre du

Contrat Local d'Éducation Artistique nouvelle génération (CLEA+)

la Communauté urbaine de Dunkerque

en partenariat avec

la Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France,
le rectorat de l'Académie de Lille,
la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Nord,
le conseil départemental du Nord,

lance


UN APPEL A CANDIDATURES

en direction des journalistes

**pour une résidence-mission d'éducation aux médias, à l'information
et à la liberté d'expression**

se déployant du **25 janvier au 11 juin 2027 inclus**

Date limite d'envoi des candidatures
18 avril 2026




La Communauté urbaine de Dunkerque a depuis plusieurs années, initié et développé, avec ses partenaires, des programmes d'éducation et de sensibilisation affichant une volonté permanente d'offrir aux enfants du territoire, aux jeunes et à leurs familles, l'accès le plus large possible à l'offre culturelle et artistique. Dans un objectif ambitieux de généralisation et après deux conventions successives, il a été décidé de mettre en place pour la période 2024-2027, un contrat local d'éducation artistique nouvelle génération (CLEA+) en partenariat étroit avec la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France (DRAC), le rectorat de l'académie de Lille – délégation régionale académique pour l'éducation artistique et culturelle (DRAEAC) et la direction départementale des services de l'éducation nationale (DSDEN – Nord) – et le conseil départemental du Nord.

Ce dernier est une réponse ajustée à la réalité et aux spécificités du territoire (culturelles, naturelles, sociales, économiques, etc.) et doit permettre de poursuivre le développement du dispositif, en prolongeant notamment les nouvelles expérimentations menées depuis 2024, afin d'élargir les publics et les actions menées. Le domaine médico-social et le développement durable sont, en écho aux enjeux du territoire, des axes de développement privilégiés sur cette période.

Le CLEA nouvelle génération accorde une place particulière à une éducation artistique et culturelle pensée « tout au long de la vie », cohérente et intercommunale, s'adressant désormais à l'ensemble des habitants du territoire, quel que soit leur âge et en s'appuyant sur l'accompagnement des professionnels de la culture, du social, de la santé et du tissu associatif.

Dans ce cadre, trois résidences-mission artistiques – tous domaines d'expression confondus – et une résidence-mission de journaliste sont mises en place à destination de l'ensemble des établissements scolaires, structures sociales, culturelles et associatives accueillant des publics sur les 17 communes que composent le territoire communautaire.





PRÉSENTATION DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

Depuis plusieurs années, les profondes transitions à l'œuvre sur le territoire industrialoportuaire ont conduit la Communauté urbaine de Dunkerque à réinterroger son modèle de développement afin d'anticiper au mieux les mutations économiques, environnementales et sociétales, et de dessiner les contours de la ville du futur.

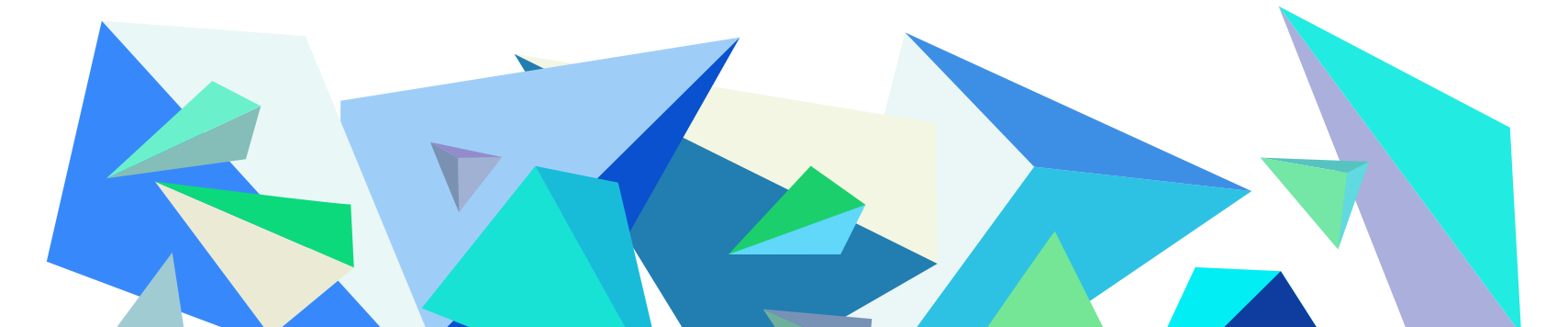
En véritable laboratoire de l'innovation sociale et de la ville durable, la communauté urbaine de Dunkerque expérimente et innove dans de nombreux domaines, toujours au service du bien-être de ses habitants : reconversion industrielle, dynamisation du centre-ville d'agglomération, développement touristique...

Reconnu à l'échelle européenne comme territoire pionnier, Dunkerque innove particulièrement en matière de mobilité avec *Dk' Plus de Mobilité*, qui, après une refonte complète du réseau, offre des transports publics gratuits, performants et plus équitables. Le chiffre de 23,5 millions de voyages de septembre 2023 à septembre 2024 représente un nouveau record de fréquentation annuelle (soit +10% en 2024).

Le territoire se positionne aujourd'hui comme un modèle d'innovation territoriale en France, porté par le projet *Dunkerque, l'Énergie Créative* dans le cadre du programme national *Territoires d'innovation*. Lauréate de cet appel à projets stratégique, la Communauté urbaine de Dunkerque bénéficie d'un soutien financier de l'État pour transformer profondément son écosystème industrialoportuaire, alliant transition écologique, compétitivité économique et amélioration de la qualité de vie des habitants.

Le territoire mise également sur la transformation du bassin industriel et portuaire, en plaçant la transition énergétique, la décarbonation et l'économie circulaire au cœur de ses actions, notamment avec la création en 2024 d'*Euraénergie* - centre de recherches majeur dans le développement de l'industrie du futur et l'essor de formations spécialisées, renforçant ainsi son positionnement sur les transitions de l'industrie du XXI^e siècle. Parallèlement, la Communauté urbaine de Dunkerque s'appuie sur une vision ambitieuse et inclusive, faisant de la culture un levier majeur d'attractivité et de cohésion sociale comme en témoignent les festivals *La Bonne Aventure* ou *Allure Folle*.

Sans en exercer directement la compétence, la CUD impulse une stratégie culturelle d'agglomération et encourage la coopération entre acteurs culturels, associatifs et institutionnels contribuant à renforcer la vitalité culturelle du Dunkerquois.



Le territoire d'action et les partenaires locaux

La Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral, territoire d'action sur lequel se déploie la résidence- mission, compte une population d'environ 200 000 habitants, dont environ 25% sont en âge scolaire.

Elle regroupe 17 communes et communes associées, s'étendant sur 30 kilomètres, depuis le département du Pas-de-Calais jusqu'à la frontière belge : Armbouts-Cappel, Bourbourg, Bray-Dunes, Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Branche, Craywick, Grand Dunkerque (Dunkerque, Fort-Mardyck, Mardyck, Saint - Pol sur Mer), Ghyvelde Les Moères, Grand-Fort-Philippe, Grande-Synthe, Gravelines, Leffrinckoucke, Loon-Plage, Saint- George-sur l'Aa, Tétéghem-Coudekerque-Village, Spycker et Zuydcoote.

Le territoire est traversé par cinq circonscriptions scolaires : Dunkerque Centre, Dunkerque Bergues, Dunkerque Wormhout, Dunkerque Gravelines, Dunkerque Saint Pol.

Cela représente, pour l'enseignement public et privé :

- 157 écoles élémentaires
- 27 collèges
- 15 lycées généraux et/ou techniques et lycées professionnels
- Une antenne de l'Université du littoral,
- l'IRTS (Institut Régional de Formation des travailleurs sociaux)
- l'INSPE (Institut national du professorat et de l'éducation)
- l'École supérieure d'art | Dunkerque –Tourcoing (Esä)

Le territoire s'appuie par ailleurs sur un tissu riche d'associations et de structures œuvrant dans les secteurs social et médico-social, parmi lesquelles :

- Les centres sociaux
- Les maisons de quartier
- Les centres d'accueil et de loisirs
- Les clubs ou instances de pratique artistiques, sportives, etc.
- Les instituts médico-éducatifs et d'éducation motrice
- Les maisons de retraite (EHPAD)
- Les foyers logement
- La Sauvegarde du Nord
- Les établissements de la Projection Judiciaire de la Jeunesse

Il s'agit là aussi d'autant de lieux potentiels de diffusion, de rencontre, de médiation et de construction conjointe de gestes artistiques.



Enfin, la résidence-mission s'appuie sur un réseau de structures culturelles nombreuses et dynamiques, véritables partenaires incontournables, qui jouent un rôle central dans la valorisation et l'impact de la présence du journaliste sur le territoire.

Afin de faire plus ample connaissance avec la communauté urbaine de Dunkerque, nous vous invitons **à consulter les liens suivants** :

- <http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/>
- <http://www.dunkerque-sorties.fr/>

Qu'est-ce qu'une résidence-mission à des fins d'EMI ?

Une résidence-mission dédiée à l'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression permet aux journalistes et professionnels de l'information de partager leur expertise tout en développant des actions concrètes de sensibilisation aux médias et aux enjeux démocratiques de liberté d'expression.

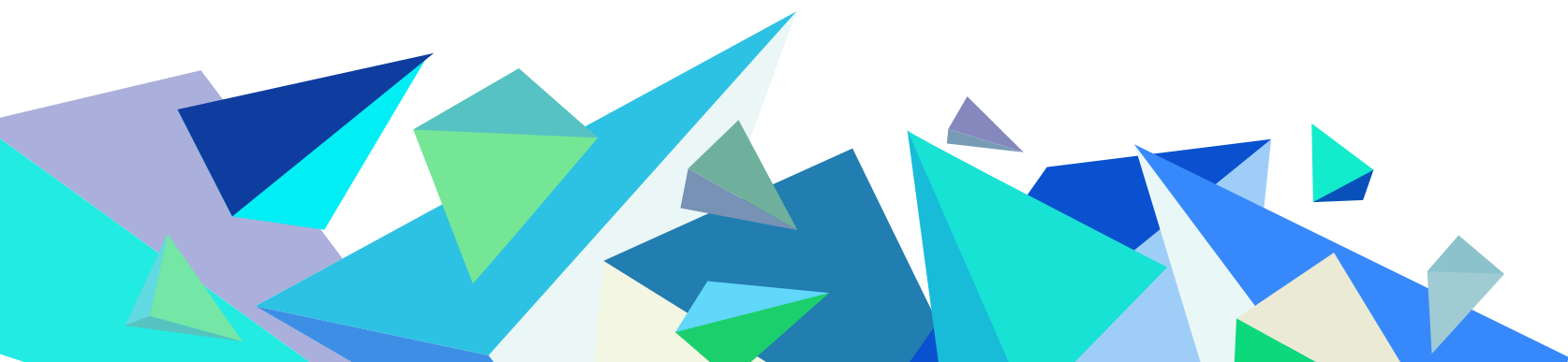
Elle favorise la mise en place d'ateliers, de rencontres et de projets participatifs à destination des habitants et en particulier des jeunes, dont l'objectif est de donner les outils de compréhension et d'analyse des informations et messages multiples reçus quotidiennement et de développer leur esprit critique tout en consolidant leur rôle de citoyens éclairés.

Une résidence-mission repose sur :

- **Une grande disponibilité du journaliste en résidence**, afin d'envisager avec diverses équipes de professionnels en responsabilité ou en charge d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes (enseignants, éducateurs, animateurs, professionnels de la culture...) la co-création d'actions d'éducation aux médias et à la liberté d'expression.
- **Une diffusion de son travail en tant que journaliste accompagnée d'actions de médiation contextualisées et inventives**. Cette diffusion, peut s'envisager en amont de la période de résidence à proprement parler, se mener tout au long de sa durée, et éventuellement après la période de résidence-mission.

Il est essentiel d'en comprendre les spécificités ; à cet effet, les journalistes candidats sont invités à consulter attentivement ce lien :

[Education aux médias et à l'information \(EMI\) / Résidences de journalistes | Ministère de la Culture](#)

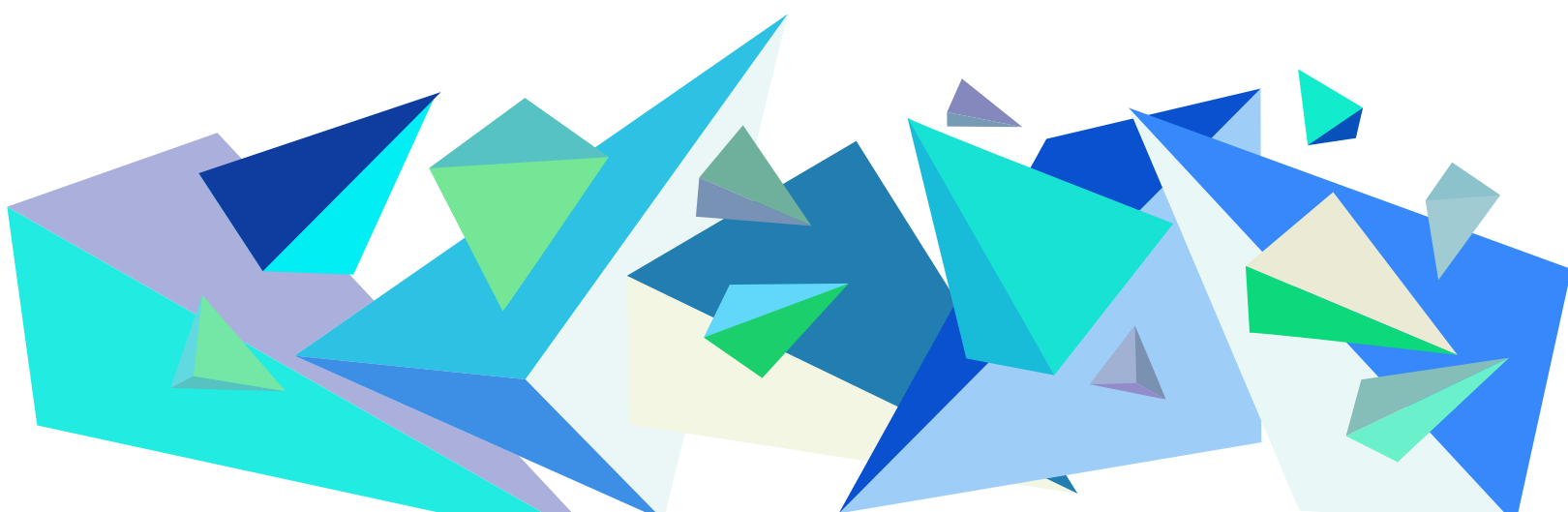


À propos du présent appel à candidatures

Convaincue de la pertinence de cette proposition pour les publics et les acteurs du secteur éducatif de son territoire et plus largement de ses habitants, la Communauté urbaine de Dunkerque souhaite poursuivre son engagement en faveur de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) pour l'année scolaire 2026-2027 en invitant à nouveau, un journaliste professionnel dans le respect de son indépendance.

Ceci afin :

- **de fédérer tout un réseau de professionnels** ayant en charge la responsabilité d'un public diversifié (de la maternelle aux séniors, aux publics éloignés, aux personnes en situation de handicap, aux détenus, etc.) **pour mener à bien des actions d'éducation aux médias** ;
- **d'accompagner**, sur une durée de quatre mois, des équipes volontaires d'acteurs de l'enseignement, de l'éducatif et de la culture (professeurs, conseillers pédagogiques, éducateurs, animateurs, professionnels de l'action sociale, professionnels de la culture, réseau des bibliothèques, responsables associatifs, etc.) **dans la production et la coproduction de ressources et outils pédagogiques** afin d'encourager une meilleure perception des enjeux liés à l'information et à la liberté d'expression au sein de leurs structures ;
- **de prendre en compte**, en un tel projet, sans qu'il y ait pour autant instrumentalisation, **les objectifs pédagogiques, éducatifs, culturels** et de développement de pratiques portés et exprimés par les équipes engagées ;
- **d'envisager cette action comme un jalon susceptible de nourrir, de prolonger, d'enrichir**, éventuellement de requestionner **sa propre démarche de journaliste** ;
- **de venir résider accompagné**, si la chose est possible, **d'un ensemble de productions journalistiques déjà réalisées** (reportages, articles, émissions d'informations, photo-reportages, web-documentaires, blogs, etc.) **à des fins de diffusion intensive sur le territoire** de la Communauté urbaine de Dunkerque, durant la période de résidence, voire dès l'amont de celle-ci, en lieux divers ;
- **de renforcer les actions menées** au niveau national par des associations qui interviennent auprès des jeunes, dans le cadre scolaire ou en dehors du temps scolaire.



De façon plus précise, la résidence-mission aura pour objectif :

- **d'initier au métier de journaliste** et à ses problématiques actuelles ;
- **de sensibiliser aux enjeux d'information et de liberté d'expression** ;
- **de donner à voir et à comprendre le processus de production de l'information** et d'accompagner son décryptage ;
- **d'encourager une utilisation critique et responsable des médias**, des réseaux sociaux et d'Internet ;
- **de faire émerger** des projets innovants et créatifs ainsi que **de nouveaux outils pédagogiques répondant aux objectifs précités**.

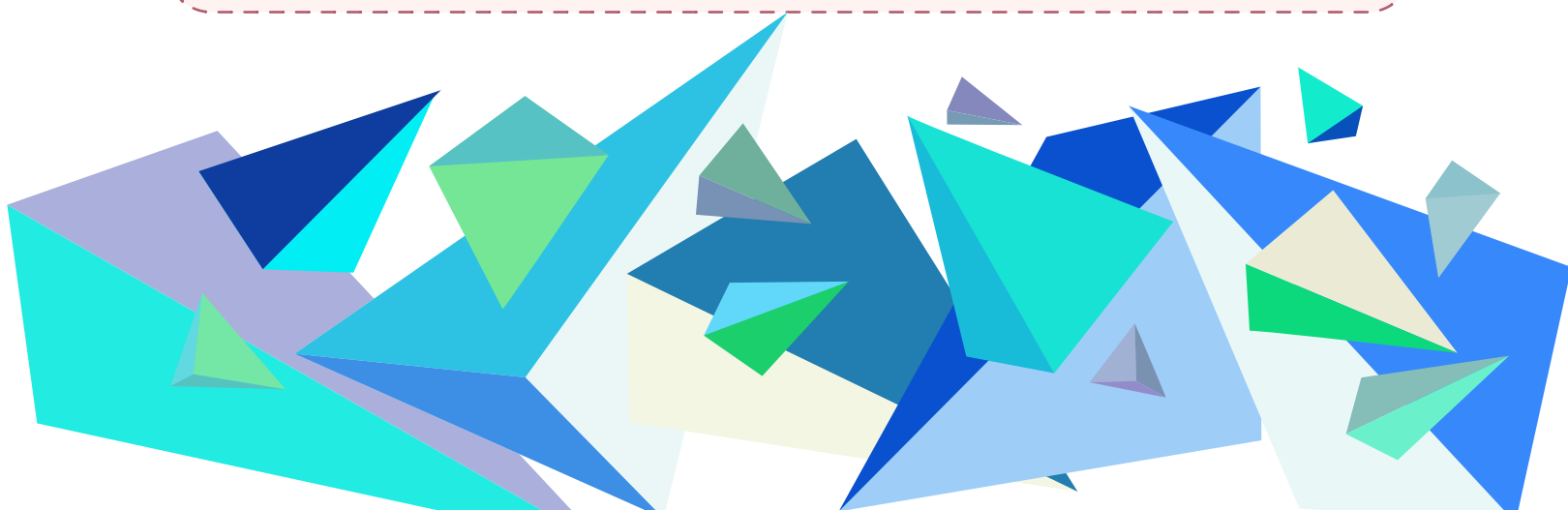
Le journaliste proposera pour cela des interventions ponctuelles, expérimentales et participatives en accord avec les objectifs pédagogiques des structures éducatives partenaires et elles se déclineront, dans l'idéal, en trois volets :

- **des actions de formation à destination des acteurs éducatifs**. Ce volet central permettra d'impliquer les professionnels dans une dynamique collective autour de l'éducation aux médias, afin qu'ils puissent transmettre ces savoirs à leurs publics ;
- **des actions éducatives en direction des publics** ;
- **la diffusion des productions du journaliste**, accompagnée de temps d'échange sous forme de conférences, débats et discussions interactives.

Cadre de la résidence-mission

Il est donc recherché, en vue de cette résidence-mission, un journaliste professionnel.
Le candidat, quelle que soit sa nationalité doit :

- **être en mesure de s'impliquer pleinement** dans ce type particulier d'action que représente une résidence-mission CLEA ;
- **inscrire son approche journalistique en lien avec les enjeux actuels de nos sociétés** ;
- **détenir le statut de journaliste professionnel** et bénéficier d'une reconnaissance de ses pairs pour son activité de production ;
- **être capable de mobiliser une large communauté** scolaire, éducative, associative et culturelle autour de sa présence et de son travail.
- **maîtriser a minima le français** à l'oral.



Les journalistes intéressés sont invités à formaliser, dans leur dossier de candidature les articulations possibles ou projetées, entre leur univers journalistique et les spécificités du territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque, rendant ainsi chaque candidature unique et adaptée au territoire et aux publics concernés.

Le journaliste retenu sera amené à résider sur le territoire et à se rendre disponible de manière exclusive pour la mission aux dates ci-dessous précisées selon un calendrier prévisionnel défini d'un commun accord avec la collectivité. Il doit être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel et donc d'un permis de conduire en cours de validité. La mobilité douce sur le territoire (bus gratuit, vélo) est à privilégier chaque fois que cela est possible.

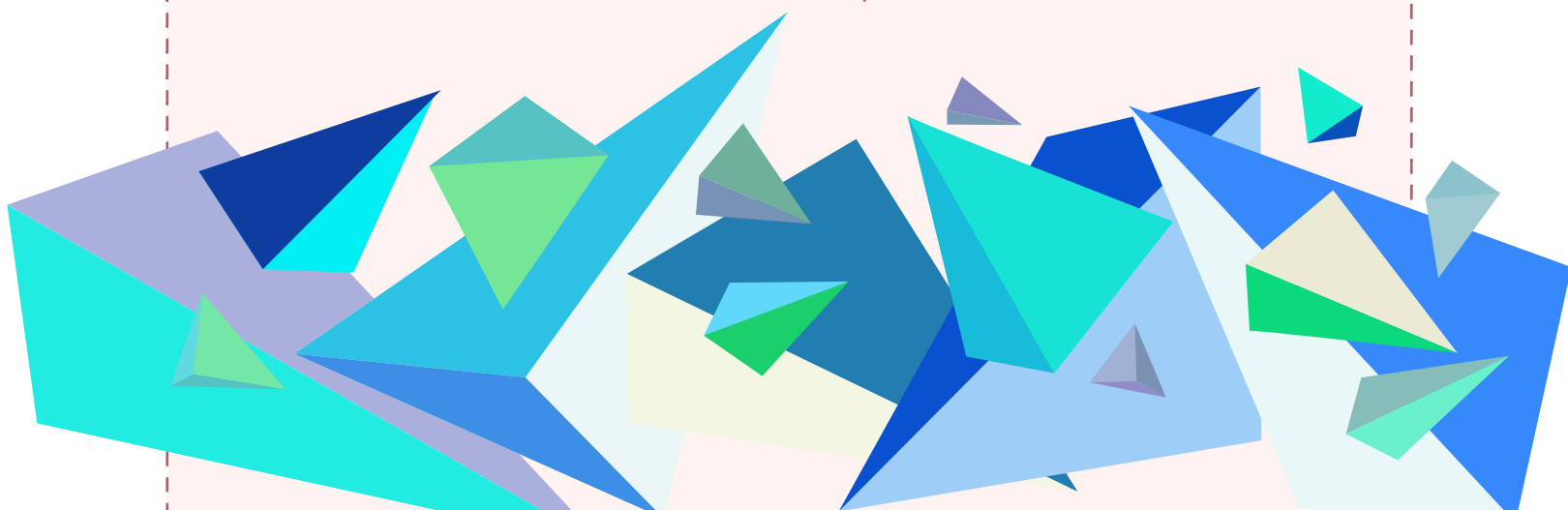
Il est précisé que les interactions entre les résidences, toutes soumises au même cahier des charges et leurs titulaires sont tout à fait possibles, voire encouragées.

Calendrier de la résidence-mission

Il s'agit d'une résidence de quatre mois pleins consécutifs, **soit 17 semaines et demie** de présence effective (90 jours au total), à raison de 5 à 6 jours par semaine, à répartir sur la période du **25 janvier au 11 juin 2027 inclus**.

La résidence s'organise de la manière suivante :

- **Une phase de découverte du 28 septembre au 2 octobre 2026 d'une durée d'une semaine** est proposée en amont du démarrage de la résidence à proprement parler, afin que les artistes et le journaliste retenus puissent se familiariser avec le territoire d'action, affiner leur compréhension du cahier des charges de la résidence mission. Cette semaine prévoit l'organisation de temps de rencontres qui permettront aux enseignants (1er et 2nd degré), mais également aux professionnels de différents secteurs de découvrir l'univers des artistes résidents avec notamment l'organisation de la 27ème heure artistique.
- **La phase de déploiement d'une durée de 16 semaines 1/2 réparties du lundi 25 janvier au 11 juin 2027.** Les premières semaines de cette phase sont constituées de rencontres organisées par la CUD auprès d'équipes de professionnels, tous invités à mettre en place la co-construction des actions avec les artistes résidents. Les semaines suivantes permettent aux artistes et aux équipes de professionnels de mettre en œuvre le projet, imaginé conjointement, au bénéfice des publics accompagnés. Chaque résidence-mission permet d'accompagner sous des formes très variées, un minimum de 20 structures différentes accueillant du public.





Conditions financières

Les contributions respectives de la Communauté urbaine de Dunkerque et de la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France permettent la rétribution du journaliste.


L'allocation forfaitaire de résidence pour un journaliste est fixée à 12 000 euros (allocation calculée sur la base de 3 000 euros net par mois). Il est précisé ici que le coût total employeur pour la durée de la résidence ne peut excéder en aucun cas 24 000 euros (coût ajusté en fonction du statut du journaliste et/ou du régime auquel il est affilié). Ce montant prend donc en compte l'indemnisation brute et toutes les charges taxes et cotisations comprises pour la mission dans son intégralité.

Cette allocation de résidence a vocation à couvrir la mission dans son intégralité, à savoir :

- **Les rencontres avec des équipes de professionnels** de l'enseignement, de l'éducatif, du hors temps scolaire, susceptibles de déboucher sur des propositions d'actions de médiation démultipliée et des créations conjointes (podcasts, articles et toute autre forme journalistique)
- **La diffusion de productions journalistiques**, le cas échéant, d'éléments documentaires complémentaires.

Il est demandé au journaliste candidat de joindre à sa candidature un budget prévisionnel détaillant le montant toutes charges comprises /coût total employeur. Ce montant sera complété d'une prise en charge par la collectivité des frais annexes détaillés ci-après.

Chaque activité organisée en collaboration avec un journaliste doit faire l'objet d'un contrat spécifique. Un contrat de résidence spécifiant les engagements respectifs de la collectivité et du la journaliste-résident sera ainsi signé avant le début de la semaine d'immersion ou le cas échéant de démarrage de la résidence-mission à proprement parler.



Frais annexes

Déplacement :

- Un défraiement forfaitaire mensuel de 300 euros net est prévu pour couvrir les déplacements sur le territoire.
- Deux voyages aller-retour du lieu de domicile au territoire de résidence (sur la base du tarif SNCF seconde classe pour la France métropolitaine) sont pris en charge pour la semaine d'immersion et la période de résidence. Les autres éventuels voyages du lieu de domicile au territoire de résidence ainsi que les repas sont à la charge du journaliste.

Hébergement :

- La Communauté urbaine de Dunkerque contribue également aux frais relatifs à l'hébergement par l'allocation d'un forfait logement de 2 600 € afin de trouver un logement sur le territoire pour la période de la résidence.
- Le journaliste est chargé d'effectuer les démarches nécessaires à la recherche de son propre logement. Le versement de l'allocation est subordonné à la fourniture préalable d'un justificatif de domicile.

Accompagnement

C'est la Communauté urbaine de Dunkerque et plus précisément la direction de la culture qui a accepté d'être, en lien étroit avec les autres partenaires à l'initiative de la résidence-mission, l'opératrice de l'action. Elle assure la coordination générale des résidences-mission.

À ce titre, elle :

- **accompagne le journaliste-résident** afin de le guider dans sa découverte du territoire ;
- **veille aux bonnes conditions de son séjour et de son travail ;**
- **organise techniquement la résidence** avec le concours des communes ainsi qu'avec celui des structures culturelles et associatives, et avec les établissements scolaires souhaitant s'associer à l'action.
- **facilite** avec le concours actif des inspecteurs de l'éducation nationale, des conseillers pédagogiques, des chefs d'établissement et des professeurs référents, **les rencontres avec les équipes pédagogiques** et aide à la réalisation des productions journalistiques qui peuvent en naître.
- **facilite** avec le concours actif des communes et des responsables du monde associatif **les rencontres avec les équipes d'animateurs ou d'éducateurs.**
- **organise la communication en faveur de cette résidence** et le plus en amont possible, auprès des structures culturelles du territoire et de l'ensemble de ses habitants, elle suit également la relation aux médias ;
- **assure la gestion administrative de la résidence.**



Au moment de l'envoi et de la mise en ligne de ce présent appel à candidatures, une information ciblée est diffusée aux établissements scolaires du territoire afin de préparer au mieux l'accueil des artistes et du journaliste résidents et de favoriser leur intégration auprès du plus grand nombre. Cette information spécifique est placée sous l'autorité des responsables académiques, départementaux et locaux de l'Éducation nationale.

Une information similaire est également diffusée par la Communauté urbaine de Dunkerque auprès des professionnels de l'action éducative (périscolaire et hors temps scolaire) pouvant être concernés par la résidence-mission.

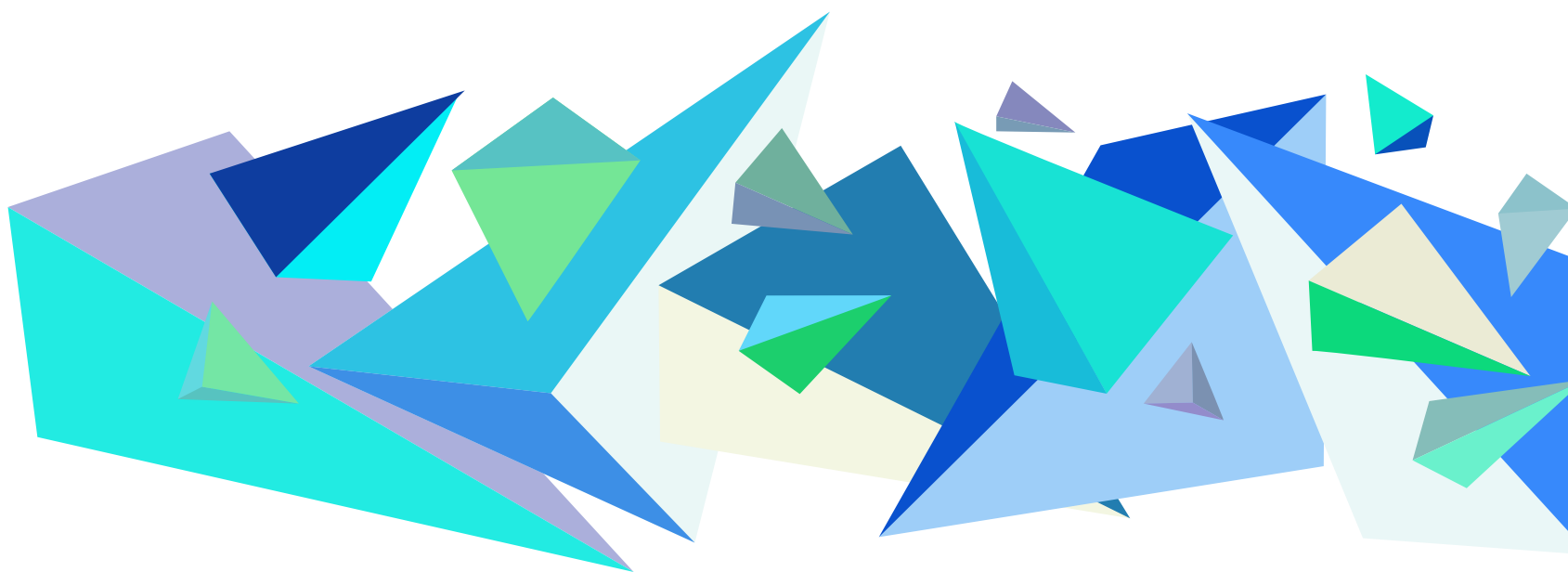
Enfin, une information générale à destination des habitants du territoire est également assurée par la Communauté urbaine de Dunkerque.

Transition

Pour s'engager vers une transition globale, il est essentiel que les acteurs du secteur culturel, au même titre que ceux d'autres champs, économiques ou sociaux, s'interrogent sur leurs propres pratiques, qu'ils s'agissent des modes de production, des processus à l'œuvre au sein même des contenus artistiques ou des pratiques culturelles.

Le présent appel à candidatures invite ainsi les candidats à se saisir pleinement de cet enjeu dans ses dimensions sociale, sociétale environnementale en faisant émerger des propositions et des espaces de dialogue inédits tenant compte :

- du principe de modération en initiant des pratiques plus durables privilégiant notamment le réemploi, la réutilisation et le recyclage, la valorisation des ressources locales et des patrimoines, etc. ;
- de la sobriété numérique afin de concourir à la réduction de l'empreinte numérique culturelle ;
- des mobilités en conciliant l'élargissement des publics, tout en réduisant l'impact carbone des déplacements ;
- des enjeux environnementaux afin d'inventer les territoires et les paysages de demain ;
- de la diversité et des droits culturels.



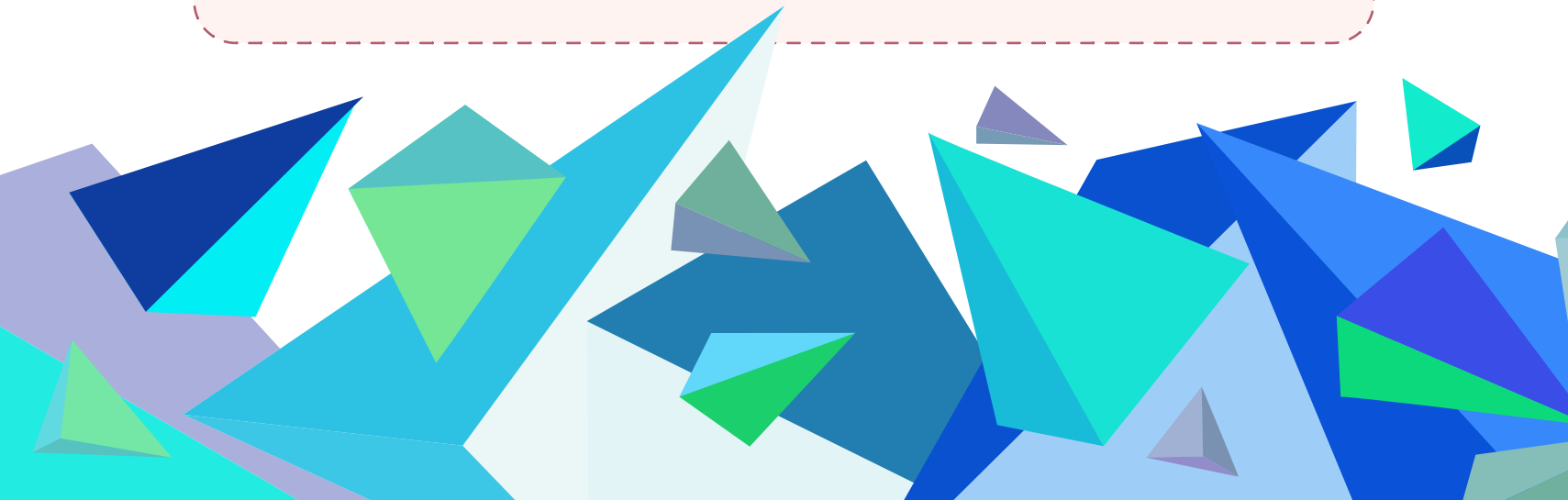


Faire acte de candidature

Chaque journaliste intéressé par cette offre est invité, avant tout dépôt de dossier :

- à lire attentivement le document intitulé : [Qu'est-ce qu'une résidence-mission?](#)
- à bien appréhender les données territoriales présentées dans le présent appel à candidatures.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des modalités de la résidence-mission, la candidature devra être envoyée **exclusivement par voie électronique**, au **format PDF** et **en français**, en incluant :

- **une note d'intention** (2 pages maximum) démontrant :
 - une bonne compréhension et une acceptation du cahier des charges, aux objectifs et aux conditions de la résidence-mission ;
 - la manière dont la démarche du journaliste répond au projet du territoire ;
 - les éventuelles pistes que propose d'emprunter le candidat ;
 - **un curriculum vitae** ;
 - si disponible, **un dossier faisant état de vos démarches professionnelles** que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de la commission de sélection. Il peut s'agir, s'il existe d'un site internet ou d'un blog qui vous est propre ;
 - **un budget prévisionnel détaillant le montant des honoraires** toutes charges comprises /coût total employeur ;
 - **un budget prévisionnel détaillant les besoins en fournitures**, pouvant être ajusté au cours de la résidence si nécessaire ;
 - si cela vous semble pertinent par rapport à votre propre parcours professionnel, **une liste de vos différentes productions journalistiques** que vous proposez de rendre disponibles pour une diffusion sur le territoire.
- 

L'envoi se fait à l'adresse suivante :



[clea@cud.fr](mailto:clea@ cud.fr)

Objet : CLEA EMI 2027 - [nom du journaliste]

La date limite d'envoi est fixée au 18 avril 2026, minuit.

Les candidatures reçues seront examinées **le 28 mai 2026 par un comité de sélection** réunissant différentes structures partenaires du CLEA. Il est possible qu'elles émettent le souhait d'entretiens complémentaires, en direct ou à distance, avec le ou les candidats présélectionnés.

Si tel est le cas, **ces entretiens se dérouleront le 29 mai en matinée.**

Les résultats seront annoncés au plus tard le **1^{er} juin 2026.**

Il est précisé que **les artistes peuvent candidater pour plusieurs territoires.** Toutefois, en cas de sélection simultanée sur plusieurs d'entre eux, c'est le territoire qui **confirme en premier** la sélection qui bénéficiera de la présence de l'artiste, la **date du jury faisant foi.**

Pour plus d'informations, vous pouvez vous mettre en relation avec :



Delphine Riche

Coordinatrice CLEA

Direction de la culture

Communauté Urbaine de Dunkerque

03 28 24 54 21

clea@cud.fr

En savoir plus sur l'action culturelle et territoriale de la DRAC Hauts-de-France :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France/La-DRAC>

ANNEXE

Structures partenaires du CLEA

LES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES DE L'AGGLOMÉRATION – RÉSEAU LES BALISES

www.lesbalises.fr

Le réseau de bibliothèques Les Balises a été lancé en mai 2015 par la CUD. Il rassemble plus de 20 bibliothèques de lecture publique et centres de ressources spécialisés, répartis dans 13 communes. Ce qui le caractérise est la gratuité de l'adhésion pour toutes et tous et un usage facilité grâce au « prêté ici rendu ailleurs » : chacun peut réserver des documents sur le site internet, se les faire livrer dans la bibliothèque qui lui convient puis les rendre dans celle de son choix.

Des groupes de travail thématiques réunissant les bibliothécaires, coordonnés par la CUD, sont constitués dans cet objectif. Ils permettent d'élargir un réseau professionnel à l'échelle de l'agglomération, d'échanger sur les pratiques et de les faire évoluer ensemble afin d'une part, de mieux répondre aux attentes des publics utilisateurs, d'autre part, d'aller chercher les autres publics.

CENTRE DE LA MÉMOIRE URBAINE ARCHIVES D'AGGLOMÉRATION

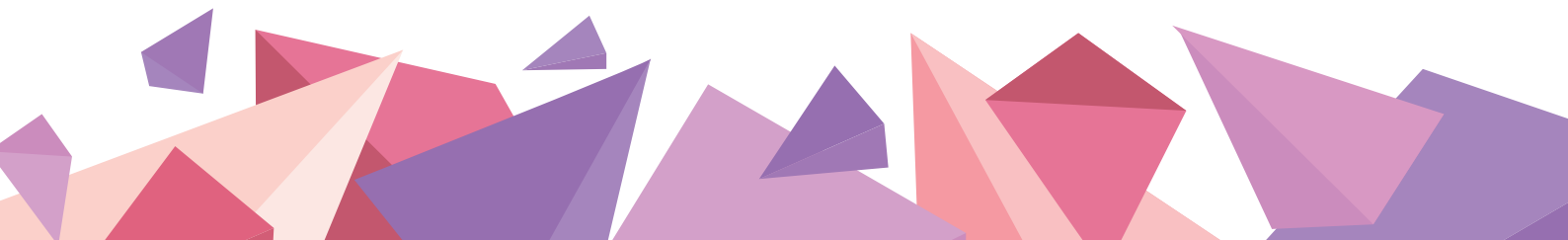
9003 Route du Quai Freycinet 3 – DUNKERQUE

www.archives-dunkerque.fr

La conservation des archives du territoire est depuis longtemps au nombre des engagements de la communauté urbaine. En apportant une contribution déterminante en matière d'équipement et d'agents spécialisés à l'ensemble des communes, dont la ville centre, la CUD a créé le plus important service intercommunal d'archives de France, matérialisé en 2014 par son ouverture au public dans les locaux rénovés de la Halle aux sucres.

Son équipe est aujourd'hui active à l'échelle de tout le territoire en matière de classement, de formation et d'accompagnement. Elle procède, au Centre de la mémoire urbaine d'agglomération dans la Halle aux sucres, à la conservation, à la communication et à l'étude de ce patrimoine écrit.

En apportant son expertise aux partenaires des communes, de la CUD et de la Halle aux sucres, en orientant les lecteurs dans sa salle de recherche et en accueillant visiteurs, partenaires, classes et associations... le Centre de la mémoire urbaine contribue au rayonnement de l'histoire et du territoire tout en affirmant son importance patrimoniale.





LAAC

LIEU D'ART ET D'ACTION CONTEMPORAINE

302 av. des Bordées – DUNKERQUE

www.musees-dunkerque.eu

Le LAAC – Lieu d'Art et Action Contemporaine de Dunkerque est né au début des années 1980 grâce au legs de Gilbert Delaine, ingénieur et grand amateur d'art moderne et contemporain, qui, dans les années 1970, a constitué une collection exceptionnelle d'œuvres et souhaité les partager avec le public par la création de ce musée.

Situé au cœur d'un jardin de sculptures, d'eau, de pierre à proximité immédiate de la plage, le LAAC présente une collection remarquable d'œuvres majeures des années 1945 à 1980, comprenant peintures, sculptures, dessins et photographies d'artistes internationaux tels qu'Andy Warhol, Karel Appel ou César.

Le bâtiment, conçu par les architectes Jean Willerval, Roger Angot et Jean-Jacques Roubeau, incarne une vision résolument avant-gardiste de l'architecture muséale. Le jardin de sculptures prolonge l'expérience artistique à l'extérieur, tandis qu'au deuxième étage, le cabinet d'arts graphiques offre la possibilité d'explorer de manière interactive plus de 150 dessins et estampes.

FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN

GRAND LARGE – HAUTS-DE-FRANCE

503 avenue des Bancs de Flandres – DUNKERQUE

www.fracgrandlarge-hdf.fr

Créé en 1982 et implanté à Dunkerque depuis 1996, le FRAC répond à 3 missions : le soutien à la création contemporaine, la constitution et la gestion d'un fonds d'œuvres représentatives de la création plastique contemporaine et la sensibilisation des publics à cette forme d'art par la diffusion des œuvres et l'action culturelle. Avec plus de 1800 œuvres de 716 artistes, le FRAC Grand-Large détient l'une des plus riches collections d'art contemporain et de design en France, d'envergure internationale.

En 2013, le Frac Grand Large se dote d'un bâtiment muséal situé dans le quartier du Grand Large, à l'emplacement des anciens chantiers navals de Dunkerque. Vaisseau translucide posé face à la mer, il abrite des espaces d'exposition et de convivialité pour vivre une expérience de rencontre avec l'art. Son belvédère aménagé sur le toit offre une vue imprenable sur le paysage littoral et sur la halle industrielle d'origine tandis que les réserves aménagées dans la moitié arrière du bâtiment favorisent une diffusion de la collection à très grande échelle.

Lancée à Dunkerque en 2019, la Triennale Art & Industrie est une initiative collective inédite portée conjointement par deux institutions artistiques : le Fonds régional d'art contemporain Grand Large – Hauts-de-France (FRAC) et le Lieu d'Art et Action Contemporaine – Musée de France (LAAC).





MUSÉE MARITIME ET PORTUAIRE

9 Quai de la citadelle - Dunkerque


www.museemaritimeportuaire.com

www.dunkerqueportcenter.fr

Créé en 1982 sous l'impulsion de l'Association pour la Création d'une Maison de la vie et des traditions Portuaire regroupant professionnels du port et partenaires institutionnels, le musée portuaire propose :

- Un musée à quai installé dans un ancien entrepôt des tabacs du 19^e siècle, dont le parcours permanent a pour vocation de faire découvrir l'histoire et les activités du port de Dunkerque que ce soit dans sa dimension historique et contemporaine.
- Un musée à flot composé de 4 bateaux amarrés face au musée dans le bassin du commerce : le trois-mâts *Duchesse Anne*, le bateau-feu *Sandettie*, le remorqueur *Entreprenant* et la péniche *Gilde*. Parallèlement, le musée développe une politique d'actions culturelles destinée à faire découvrir au public et à la population l'histoire et l'évolution actuelle du territoire, le rôle essentiel d'un port et les valeurs de ceux qui y vivent. Cela se traduit par un programme d'expositions et d'événements culturels réguliers, de visites guidées, publications, spectacles et conférences, ainsi qu'un programme d'animations spécifiques à destination des scolaires de l'agglomération.

Aux côtés du Grand Port Maritime de Dunkerque et de la Communauté urbaine de Dunkerque, l'association ACMAPOR est par ailleurs membre du Port Center de Dunkerque. Conçu comme un outil éducatif et culturel, le Port Center est un lieu de connaissances et d'informations sur le port, ses acteurs, ses projets de développement et les enjeux de demain. L'espace d'information et d'exposition de 240m² se situe au deuxième étage de l'ancien entrepôt des tabacs où se trouve le Musée portuaire.





MUSÉE DU DESSIN ET DE L'ESTAMPE ORIGINALE

7 rue André Vanderghote - GRAVELINES

<https://musee-estampe.fr>

Ce musée d'art moderne, à la thématique unique en France, fait suite à une histoire locale. Un groupe d'artistes locaux se constitue dans les années soixante et lance une dynamique de rencontres, de production et d'expositions. Des donations vont constituer le socle du musée, qui se voit affecter l'Arsenal en 1980 après restauration. Ouvert au public depuis 1981, le musée est resté fidèle à sa mission d'origine. Il est centré sur l'estampe, sans oublier sa localisation dans un site historique ainsi que deux pièces significatives : le plan-relief de la ville et la peinture de la prise de Gravelines par les Français en 1644.

Le musée possède aujourd'hui un corpus de 13 000 estampes et réalise de nombreuses expositions faisant appel à des artistes contemporains. Il propose également des actions culturelles s'adressant à tous les publics (visites guidées, ateliers, stages, atelier-rencontre...) ainsi qu'un atelier de gravure.

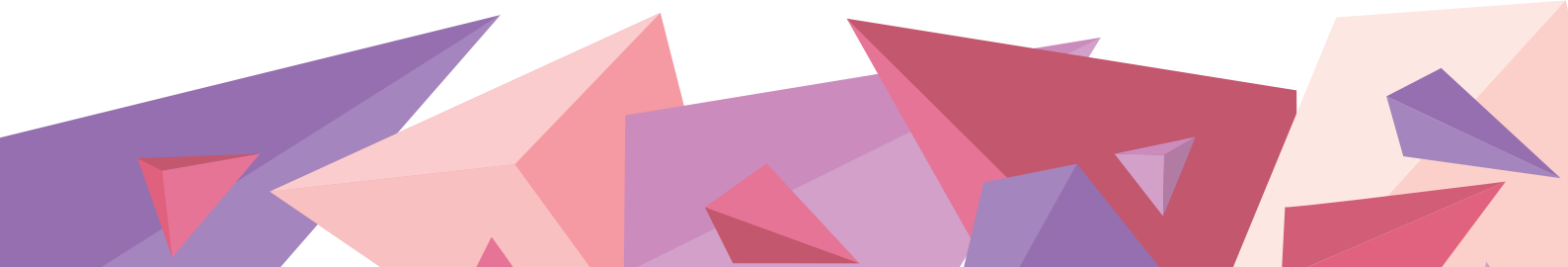
CENTRE INTERPRÉTATION ART ET CULTURE CHŒUR DE LUMIÈRE

1 rue Pasteur - BOURBOURG

www.ciac-bourbourg.fr

Inauguré en 2008, le Chœur de Lumière est une œuvre sculpturale de l'artiste britannique Anthony Caro, qui occupe la totalité du chœur gothique de l'église Saint Jean-Baptiste de Bourbourg tout récemment rénové. Ce chef d'œuvre d'art contemporain composé d'un ensemble de 15 sculptures monumentales représente l'une des plus importantes commandes publiques réalisée en site classé depuis 20 ans en France.

Le Centre d'Interprétation Art et Culture (CIAC) dans la Halle aux poissons, pensé comme un lieu de découvertes et d'échanges ouvert au grand public, propose de nombreuses actions et activités autour d'une programmation culturelle variée et originale mêlant les différentes disciplines et médiums artistiques (arts plastiques, musique, danse, photographie, dessin, peinture, vidéo...). Des expositions temporaires, des rencontres, des lectures, des conférences, des résidences d'artistes mais également des ateliers de pratiques artistiques y sont proposés tout au long de l'année.



CHÂTEAU COUELLE – Centre culturel

Rue de Belfort -DUNKERQUE

www.lechateaucoquelle.fr

Le Centre Culturel « Le Château Coquelle » œuvre au développement des pratiques artistiques en amateur et porte un projet ambitieux dédié au spectacle vivant et à la photographie. À travers la pratique artistique, qu'elle soit amateur ou inscrite dans une démarche de professionnalisation (ateliers, formations, rencontres...), comme par la diffusion et l'accès à la culture (expositions, spectacles, résidences d'artistes, centre de ressources, conférences...), le Centre favorise la rencontre et le croisement des publics. Le Château Coquelle déploie également un projet artistique et culturel consacré à l'oralité et aux récits. Inscrit dans une dynamique partenariale à l'échelle de l'agglomération, ce projet fédère de nombreuses communes et acteurs culturels du territoire. Il s'articule autour d'un temps fort annuel, « Récits sans Frontières », et d'un programme ambitieux d'actions culturelles conduites tout au long de l'année à destination d'une grande diversité de publics.

Par ailleurs, dans le cadre de son projet dédié à la photographie, le Château Coquelle organise les Rencontres Photographiques, véritable saison consacrée à cet art. À travers une programmation exigeante et une pluralité d'actions artistiques et culturelles – notamment en direction des publics scolaires et étudiants – cette manifestation contribue à valoriser la photographie sous toutes ses formes.

LE BATEAU FEU – SCÈNE NATIONALE

Place du Général de Gaulle - DUNKERQUE

www.lebateau feu.com

Situé au cœur de l'agglomération dunkerquoise, Le Bateau Feu – Scène nationale Dunkerque appartient au réseau des 78 scènes nationales labellisées par le Ministère de la Culture. Dédié à la création contemporaine, l'établissement déploie chaque saison une programmation ambitieuse et pluridisciplinaire : entre 40 et 50 spectacles différents, représentant de 110 à 140 représentations, et rassemblant plus de 30 000 spectateurs. Théâtre, danse, musique, cirque, théâtre d'objets ou spectacles jeune public composent une offre artistique diversifiée, attentive aux écritures d'aujourd'hui.

Au-delà de la diffusion, Le Bateau Feu conduit un ensemble structuré d'actions culturelles favorisant la sensibilisation et l'élargissement des publics. Ces projets sont développés en étroite coopération avec de nombreux partenaires locaux et régionaux – associations, structures culturelles, sociales et médico-sociales, établissements scolaires, collectivités territoriales – dans une logique de maillage et de complémentarité.

RÉSEAU DES 5 SALLES DE CINÉMA DE L'AGGLOMÉRATION

- [Studio 43, Pôle Marine, Rue des fusiliers marins, 59140 DUNKERQUE.](#)
- [Le Fa-mi-la, 37 Rue Salengro, 59123 BRAY-DUNES.](#)
- [Le Sportica, Place du Polder, 59820 GRAVELINES.](#)
- [Le Varlin, Rue Denis Papin, 59760 GRANDE-SYNTHE.](#)
- [Studio « Le Hérisson », Place de la Convention, 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE.](#)

Dans la continuité de leur mission première de programmation et de sensibilisation à l'art cinématographique, les 5 salles de cinéma indépendantes de l'agglomération se sont fédérées dans le cadre de « Ciné-agglo », projet coordonné et animé par le Studio 43, autour de deux dispositifs à destination du jeune public :

- « École et cinéma » : dispositif national d'éducation au cinéma (Ministère de la culture et Education nationale) dans le temps scolaire.
- « Les Toiles filantes » : cycle d'éducation et de sensibilisation à l'image hors temps scolaire à destination du jeune public et des familles. Dans ce cadre, une programmation trimestrielle de 3 à 4 films adaptés à chaque âge de l'enfant est proposée. Chaque séance est systématiquement accompagnée d'un prolongement pédagogique et ludique (ciné-biberon, ciné-quizz, animations autour du conte, etc.).

LE BERCAIL – LA COMPAGNIE S'APPELLE REVIENT

60 Rue du Fort Louis - DUNKERQUE

www.sappellereviens.com

<https://lebercail-theatre.com/>

La Compagnie S'Appelle Reviens, créée en 2002 par Alice Laloy, est implantée depuis janvier 2023 à Dunkerque. C'est un lieu dédié aux arts de la marionnette contemporaine et au théâtre d'objets qui a pour mission d'accueillir des artistes en résidences (pour créer, fabriquer, construire, répéter), des créations, des événements, de réaliser des actions artistiques et culturelles sur le territoire.

Situé au cœur du quartier de la Basse-Ville à Dunkerque, Le Bercail s'inscrit dans une histoire architecturale singulière, marquée par plusieurs métamorphoses. À l'origine intégré à une malterie, le bâtiment devient, lors de la reconstruction d'après-guerre, la halle d'un négociant en bois, avant d'être transformé en garage dans les années 1950.

En 2014, la Communauté urbaine de Dunkerque acquiert le site afin d'y implanter un outil dédié à la création artistique, confié à la compagnie du Théâtre la Licorne dirigée par Claire Dancoisne. Le lieu devient alors un espace européen de référence pour la création en marionnette contemporaine et en théâtre d'objets.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART | DUNKERQUE–TOURCOING

Esä - Site de Dunkerque, 5 bis Rue de l'esplanade - DUNKERQUE

www.esa-n.info

L'École supérieure d'art Dunkerque–Tourcoing (Esä) est l'une des quarante-cinq écoles supérieures d'art et de design publiques françaises habilitées à délivrer les diplômes nationaux du ministère de la Culture. Dotée du statut d'établissement public de coopération culturelle (EPCC), elle accueille près de 300 étudiants répartis sur ses deux sites. L'Esä développe de nombreux partenariats avec des institutions européennes, notamment Arts² (Mons) et BA-ESA (Liège), ainsi qu'avec The Margate School au Royaume-Uni, avec laquelle elle a mis en place un double cursus de master. L'école conduit également des coopérations internationales en Allemagne, au Portugal, en Grèce, au Québec (Chicoutimi) et en Chine, où un double diplôme est proposé avec le Sichuan Fine Arts Institute (Chongqing). Engagée dans une dynamique de recherche, l'Esä a créé son laboratoire esälab/recherche et publie sa propre revue, La Mire, contribuant à la réflexion critique sur les pratiques contemporaines.

Sur le site de Dunkerque, la mention Art, Société, Nature constitue une spécificité forte. Elle se déploie à travers la recherche artistique, l'approfondissement théorique et de nombreux projets hors les murs. Les étudiants y explorent les enjeux de transition écologique, les relations entre art et industrie, art et environnement, les mutations du capitalisme, le rapport aux technologies ou encore la « promenadologie », dans une approche interdisciplinaire et contextualisée.

À la rentrée 2025, l'établissement ouvre Cinesthesä, un nouveau cursus préparatoire aux masters et post-diplômes en cinéma, transmédia et audiovisuel, venant renforcer son offre pédagogique et son inscription dans les champs élargis de la création contemporaine.

FRUCTÔSE

Port 2456, Quai Freycinet 4, Môle 1 - DUNKERQUE

www.fructosefructose.fr

Située sur le Môle 1, ancienne zone portuaire de Dunkerque dédiée principalement au stockage, l'association Fructôse est une base de soutien aux artistes mais également un lieu de rencontres et de découvertes artistiques pluridisciplinaires. Elle dispose d'ateliers de travail et de production situés dans le hangar des Mouettes ainsi qu'un plateau scénique et un atelier d'impression. Elle participe au développement des projets artistiques et professionnels venant de l'agglomération et d'ailleurs.

Fructôse est aussi un lieu de création et de diffusion ouvert à tous. L'association développe un programme de résidences et de projets artistiques en lien avec les habitants du territoire dunkerquois et partenaires.

LA PLATE-FORME - LABORATOIRE D'ART CONTEMPORAIN

67/69 Rue Henri Terquem - DUNKERQUE

www.laplateforme-dunkerque.com

La Plate-Forme est un lieu dédié à la production, à la recherche et à la diffusion des arts plastiques contemporains. Fondée en 1998 à l'initiative d'artistes plasticiens dunkerquois, l'association s'est donnée pour mission de créer un environnement favorable à l'installation et au développement professionnel de jeunes artistes sur le territoire. Dès 2001, grâce aux partenariats structurants engagés avec les acteurs culturels locaux et régionaux, La Plate-Forme ouvre un espace pérenne comprenant aujourd'hui sept ateliers de production. Ce lieu constitue un outil de travail mutualisé, favorisant les dynamiques collectives et l'ancrage territorial des pratiques artistiques contemporaines.

Gérée par des artistes, La Plate-Forme développe une programmation exigeante articulée autour de résidences de création, de temps de recherche, de restitutions publiques et d'événements artistiques. Ces actions sont conduites en partenariat avec des institutions culturelles de référence – notamment le FRAC et l'École d'art – ou à l'initiative d'artistes associés, dans une logique de coopération et d'ouverture.

Par son engagement en faveur de la création émergente et par son inscription active dans les réseaux artistiques régionaux, La Plate-Forme contribue pleinement à la vitalité et au rayonnement des arts plastiques contemporains sur le territoire dunkerquois.

Les 4 ÉCLUSES

1 Rue de la Cunette - DUNKERQUE

www.4ecluses.com

Les 4 Écluses proposent, dans le domaine des musiques actuelles, une programmation régulière et éclectique offrant une place importante aux nouvelles formes esthétiques. Outre cette mission de diffusion, elle accorde une attention particulière aux jeunes artistes et formations en développement de l'agglomération et de la région, qu'elle accompagne sur un plan professionnel et artistique (résidence de création, répétitions en conditions « scène », etc.). Les 4 Écluses s'engagent également dans le développement d'actions de sensibilisation et d'éducation artistique à destination de publics spécifiques : en milieu scolaire, en milieu carcéral, dans les maisons de quartier, et au sein d'autres structures de proximité.

La structure a initié un regroupement de structures culturelles implantées à Dunkerque, engagées dans une démarche éco-citoyenne : le Collectif Culture Durable, dont l'objectif est de promouvoir des pratiques responsables et durables dans le domaine culturel. Les 4 Écluses ont reçu le label Scène de Musiques Actuelles (SMAC) en 2025, reconnaissant leur engagement artistique et structurant dans le paysage musical régional.



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE (CMAD)

Site Samain, 33 Rue de la Cunette - DUNKERQUE

www.ville-dunkerque.fr

Le CMAD est un équipement culturel spécialisé, de formation d'apprentissage, de sensibilisation et de pratiques musicales et théâtrales. Il accueille toutes celles et ceux qui, à partir de 4 ans, souhaitent s'exprimer au travers de la musique et/ou du théâtre, par la voix ou à l'aide d'un instrument de musique. Il propose chaque année plus d'une centaine d'actions de diffusion décentralisées sur le territoire communautaire et en Région ou au sein de l'auditorium Bizet, espace de concerts et de création.

GALERIE ROBESPIERRE

Place de l'Europe - GRANDE-SYNTHE

www.ville-grande-synthe.fr/galerie/

La Galerie Robespierre est un lieu d'exposition et de création de 120m². Elle accueille en moyenne 5 à 6 expositions par an couvrant toutes les disciplines de la création contemporaine (peinture, sculpture, photographie, vidéo, installation, nouvelles technologies, etc.) ainsi que des artistes en résidence invités à développer un travail de création artistique en lien avec le territoire et la population locale. Animée par la volonté de faciliter l'accès à l'art pour tous, elle organise, en partenariat avec l'école d'arts plastiques Constant Permeke, des activités et événements autour des pratiques artistiques et des expositions (visites, rencontres, ateliers, stages, conférences).

LA HALLE AUX SUCRES Lieu vivant pour la ville durable

9003 Route du Quai Freycinet 3 - DUNKERQUE

<https://www.halleauxsucres.fr/>

Ancien bâtiment portuaire, la Halle aux sucres est aujourd'hui un lieu vivant pour la ville durable, un lieu pour tous ceux qui réfléchissent à la transformation de nos vies quotidiennes. Le lieu dispose de nouveaux espaces d'exposition et d'expression, un plateau dédié à l'innovation numérique, un espace ludique pour comprendre les enjeux de la ville durable à la française et deux étages dédiés à l'évolution des politiques publiques territoriales.

Lors de chaque nouvelle saison, une grande exposition sur une thématique au cœur de l'actualité est proposée.





Le PLUS

Rue du Planétarium - CAPELLE-LA-GRANDE

www.le-plus.fr

Le PLUS, Palais de l'Univers et des Sciences, est le centre de culture scientifique, technologique et industrielle, porté par la Communauté urbaine de Dunkerque.

Il s'appuie sur une large palette d'outils d'animation et de médiation : visites animées, ateliers, contes, spectacles vivants, films de planétarium, rencontres, conférences, soirées thématiques et événementiels, tels que les Nuits des Etoiles ou la Fête de la Science. La volonté du PLUS est d'orienter sa programmation sur la culture scientifique et technique autour des énergies du futur et d'en faire des outils d'éducation populaire au service des transitions de nos politiques et de notre territoire.

Avec ses différents espaces, le PLUS aborde la science et ses applications de façon pragmatique, simple, ludique et participative. Les plus jeunes et leur famille sont les bienvenus à La Bulle, lieu idéal de spectacles, d'ateliers ou mini-expositions, pour partager des émotions et découvrir ensemble, entre générations. Des salles d'ateliers proposent selon la programmation une large palette de mini stages ou d'animations thématiques variées (police scientifique, volcans, abeilles...). Plus globalement, les équipes du PLUS font en sorte que la plupart des espaces de l'équipement s'adaptent au mieux à toutes les formes de méditations possibles.

Le planétarium dispose d'un catalogue d'une vingtaine de films pour tous les âges, diffusés avec les dernières avancées technologiques et une qualité d'image époustouflante en Ultra Haute Définition. Cette technologie est pour tous l'occasion de vivre une expérience scientifique encore plus forte en émotions et en réalisme.

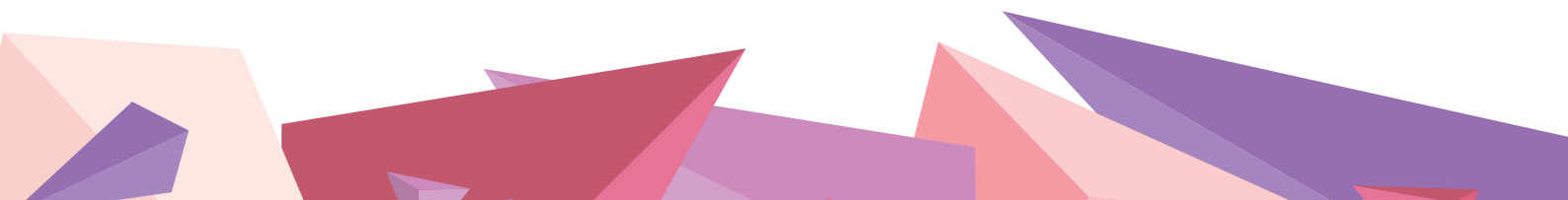
CPIE FLANDRE MARITIME

135 Rue de Valenciennes - ZUYDCOOTE

cpieflandremaritime.fr

Depuis 1985, l'ADEELI - CPIE Flandre Maritime construit son identité autour de valeurs fortes : le développement de l'éducation à l'environnement pour tous - tout au long de la vie ; la citoyenneté active ; l'éducation populaire. Labellisée « CPIE » (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) en 2003, l'ADEELI - CPIE Flandre Maritime s'associe à près de 80 autres associations pour porter les orientations et les valeurs des CPIE, valeurs réaffirmées dans la Charte Nationale approuvée lors du Congrès de 2015.

L'association œuvre au développement de la Flandre Maritime, territoire à l'ancrage maritime fort, aux espaces naturels riches et préservés, par la contribution à la gestion durable des espaces naturels, la protection des espèces et des habitats, la valorisation du patrimoine et des paysages, la médiation environnementale, la recherche, la sensibilisation, la formation et le renforcement du pouvoir d'agir des habitants et acteurs du territoire.



BIO-TOPIA

Rue des Droits de l'Homme - DUNKERQUE

www.bio-topia.fr

Depuis plus de cinquante ans, le parc zoologique de l'agglomération dunkerquoise accueille plusieurs générations d'enfants et de familles venues découvrir la richesse du monde animal. Aujourd'hui, le site affirme une nouvelle ambition et évolue profondément pour placer la protection et le bien-être animal au cœur de son projet. Transformé et repensé, il devient Bio-Topia, un espace dédié à la préservation de la biodiversité et à la sensibilisation environnementale.

À l'instar du PLUS à Cappelle-la-Grande, qui invite à explorer l'univers pour mieux comprendre notre planète, ou de la Halle aux Sucres, qui interroge les enjeux de la ville durable, Bio-Topia s'inscrit comme un lieu structurant du territoire, consacré à la conservation, à la transmission des savoirs et à l'engagement citoyen.

Le parc intègre également un centre de soins pour la faune sauvage locale, unique sur le littoral des Hauts-de-France, renforçant ainsi son rôle actif dans la protection des espèces. À travers ses parcours pédagogiques, ses dispositifs de médiation et ses actions de sensibilisation – autour de l'eau, de la pollution des océans ou de la réduction des déchets – Bio-Topia invite chaque visiteur à devenir acteur de la préservation de la biodiversité..

Autres lieux ressources du territoire et partenaires potentiels :

- Scène Vauban, Site de l'Arsenal, GRAVELINES
- Palais du Littoral, GRANDE-SYNTHÉ
- Salle Dany Boon, Rue Pierre Decock, BRAY-DUNES
- Lieu musical expérimental, Rue de la Haye, GRANDE-SYNTHÉ
- Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, GRAVELINES
- Le réseau des écoles municipales d'enseignement artistique de l'agglomération (écoles de musique, de danse, d'arts plastiques, etc.)